capitaine Gillies, qui avait plusieurs années d'expérience, a été destitué sommairement, sans que l'on donnât aucun motif...

Je suis informé que cela n'est pas vrai. ...et le capitaine Decoste, un homme ne possédant aucune expérience...

Cela est absolument faux.

...nommé à sa place. Nous croyons que la justice demande la nomination immédiate du capitaine Gillies comme commandant de cette drague.

Bien respectueusement, L'association libérale-conservatrice d'Inverness (C.-B.), (Signé): D. M. CHISHOLM,

(Signé): ANGUS R. MCDOUGALL, Secrétaire.

M. BOYCE: Je n'ai pas encore ouvert la bouche dans cette Chambre sur la question des destitutions. J'ai entendu nos honorables amis de la gauche porter un grand nombre de plaintes, et je dois avouer que leur audace et leur hypocrisie dépassent toute limite. Pendant les huit courtes années que j'ai été membre de cette Chambre, j'ai entendu sur les banquettes ministérielles ceux que je vois aujourd'hui sur celles de l'opposition, depuis mon honorable ami l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Lemieux) en descendant, je les ai entendus, dis-je, avouer les uns après les autres qu'ils maintenaient dans leurs emplois des fonctionnaires qui s'étaient rendus coupables des actes les plus flagrants d'intervention politique répréhen-sible, et pire encore. Je m'adresse à l'an-cien ministre de la Marine et des Pêcheries.

M. LEMIEUX: Qui l'a été pendant un mois seulement?

M. BOYCE: Oui, un mois seulement, et quelques-uns croient qu'un mois est encore trop long.

M. LEMIEUX : C'est plus long que vous n'avez été avocat général dans les journaux.

M. BOYCE: C'est parfaitement vrai, mais mon honorable ami a été avocat général, et je ne sache pas qu'il ait été regardé comme lumière.

M. LEMIEUX: Je l'ai été tout de même.

M. BOYCE: Je voulais relever l'attaque furieuse de l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries contre mon honorable ami le ministre des Travaux publics (M. Monk), au sujet de ce qu'il appelle la destitution sans pitié du receveur des postes à Sudbury.

M. LEMIEUX: L'honorable député n'a pas lu le compte rendu du hansard, ou s'il l'a lu il ne comprend pas le français. Il n'a pas été du tout question de destitution d'un receveur des postes à Sudbury.

M. CHISHOLM.

M. BCYCE: J'ai bien compris ce qu'a dit mon honorable ami. Il a dit qu'un grand nombre de Canadiens français de Sudbury avaient été privés de leurs emploi.

M. LEMIEUX: Non, mon honorable ami se trompe.

M. PELLETIER: La chose peut s'expliquer. L'honorable député (M. Lemieux) n'a pas parlé particulièrement de Sudbury, mais de destitution de Canadiens français dans tout le pays.

M. BOYCE: J'avais en vue Sudbury principalement, et je veux citer, pour l'avantage de mon honorable ami, qui mon-tre tant de sollicitude pour les Canadiens français, lorsque son parti est dans l'opposition, des faits qui ont eu lieu dans cette localité. Un receveur des postes a été destitué à Sudbury, ce receveur était un Canadien français, et il fut destitué aussitôt que mes honorables amis de la gauche eurent pris le pouvoir en 1896. Quelle raison a-t-on donnée? On l'a jeté sur le pavé, ainsi que mon honorable ami a dit hier soir, avec une famille de huit enfants: lui qui était veuf tout récemment. On lui a enlevé ses moyens de soutenir sa famille, sans faire aucune enquête et virtuellement sans cause connue. Lorsque mon honorable ami parle de dureté, dans le traitement des Canadiens français et qu'il demande qu'on les garde dans leurs emplois, il me permettra de lui rappeler que M. Fournier, qui a été destitué à Sudbury, a eu pour successeur un nommé Kelly, qui, n'appartenait pas, je crois, à la race française.

M. PROULX: A-t-il été destitué pour s'être mêlé de politique?

M. BOYCE: On n'a pas fait connaître la raison.

M. PROULX: Je crois qu'il a été renvoyé pour une autre raison qu'ure raison politique.

M. BOYCE: Si l'honorable député veut attendre un moment, il apprendra quelque chose qui l'intéressera et qui se rapporte à son vote, mais je veux rappeler à l'ancien ministre de la Marine et des Pêcheries d'autres faits concernant le receveur des poste à Copper-Cliff, faits qui ont été portés à son attention, lorsqu'il fut nommé ministre des Postes. Je vois qu'il s'en rappelle parfaitement. Environ 500 personnes du Village de Copper-Cliff avaient signé une pétition dans laquelle ils se plaignaient de l'état pitoyable et de la mauvaise administration du bureau de poste de Copper-Cliff.

M. LEMIEUX : Etait-ce une faute poli-